



Rapport moral

C'est à la veille d'un contexte particulier que je me suis retrouvé propulsé dans ma fonction de président et c'est dans ce même contexte sanitaire que se termine cette saison.

Je tiens en premier lieu à remercier mon prédécesseur Jean-Noël Giunta, qui a géré les difficultés des dernières années. Il laisse une association restructurée et saine. Je laisserai au trésorier le soin de détailler la situation financière dans son rapport.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 nous a obligé à développer un système de travail à distance avec le bureau, ce qui nous a permis de continuer nos travaux de manière efficace. Le premier confinement nous a empêché de mener à bien certains projets, notamment « Art & nature » qui a été reporté sur cette année. Si nous ne savons pas encore dans quelles conditions nous pourrions organiser cette manifestation, nous pouvons affirmer qu'elle verra bien le jour en juin 2021.

Le monde de la culture est à l'arrêt depuis près d'un an. Il est aujourd'hui indispensable de saisir la moindre opportunité de créer des événements culturels afin de relancer la machine et ainsi se tenir prêts au moment où toutes les activités pourront reprendre de manière « normale ». C'est pourquoi l'aboutissement de ce projet nous tient à cœur.

Malgré tout, avant cette crise, la MJC a pu organiser et participer à certains événements, comme : la journée internationale des droits de l'enfant, la journée internationale des droits des femmes dont l'exposition était visible à la dernière Assemblée Générale, ou encore l'exposition photographique « HotRod » lors du Festival du Film Italien, et aussi diverses actions qui sont détaillées dans le rapport d'activité.

L'an dernier, nous nous étions engagé à amorcer un travail sur l'espace dit « La Cave », et mettre en œuvre des actions et des projets répondant au nouveau projet associatif ; et démarrer le travail nécessaire à la création d'un Espace de Vie Sociale.

Cependant, suite au départ du président et à une recomposition du bureau, je pense qu'il est pertinent de revoir le projet associatif, et les actions à développer.

Plusieurs temps de travail en ce sens ont déjà été mis en place, et nous souhaitons les poursuivre sur la saison à venir, en y associant la ville et la population.

Concernant l'école de musique, nous nous étions engagé à poursuivre le travail déjà amorcé sur le rapprochement des deux écoles et aboutir à un conventionnement.

Le partenariat pédagogique est bien ancré, il fonctionne bien, ce qui a permis la mise en place d'un système de cours à distance pendant le confinement, la mise en place d'un programme d'inscription en ligne via « Duo Net », et la création d'un nouveau site internet.

Du côté administratif et conventionnement, la pandémie nous a empêché d'organiser des temps de travail en présentiel, chose qui me semble important pour élaborer et discuter notre convention de partenariat. Nous savons que la présidente de l'association « A ta portée » travaille dans le secteur médical, nous la remercions d'ailleurs pour son investissement qui permet de sauver des vies, et comprenons qu'elle soit peu disponible en cette période pour participer à des temps de travail. Nous nous engageons à chercher rapidement des solutions qui soient bénéfiques à tout le monde, toutefois il est nécessaire que les objectifs de la CPHVA soient clairement définis sur ce sujet.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau, qui, malgré cette année particulière, a su rester actif et uni, et avec qui nous avons pu créer des liens solides qui selon moi, sont indispensables pour le bon fonctionnement de la MJC. Comme je m'y étais engagé, aucune décision importante n'a été prise sans leur aval. Je mets un point d'honneur à respecter la démocratie associative.

Le lien fait entre nos membres élus et les salariés n'aurait pu se faire sans le travail et l'engagement de la direction. Je remercie Stéphanie pour son accompagnement et son respect des valeurs d'éducation populaire que nous défendons.

J'en profite pour la féliciter pour l'obtention de son diplôme DESJEPS, l'aboutissement pour elle de deux années de formation, qui avait été demandé par mon prédécesseur.

Je remercie également l'ensemble du personnel et intervenants de la MJC pour leur formidable travail.

Avec le bureau, il nous a donc semblé important de maintenir tous les salaires à 100% ainsi que les prestations des intervenants extérieurs ne bénéficiant pas d'aide de l'état lors du 1^{er} confinement.

Je n'oublie pas nos partenaires :

A ta portée,
La MJC d'Audun-le-Tiche,
Les écoles et les enseignants des villes de Villerupt et Thil,
Le collègue Théodore Monod de Villerupt,
La ville de Thil,
La Cie du Chassé-croisé,
La FD 54, particulièrement Emilie Richard,
Les Francas,
Le Centre Social de la ville d'Etain,
Le CD 54,
La CAF 54,
Le GESPAH,
Et j'en oublie certainement...

Mais surtout la Ville de Villerupt, et ses services, qui soutient l'association dans ses projets depuis de nombreuses années, et ce, malgré les difficultés rencontrées. Nous avons établi avec les élus un dialogue sain et constructif, qui laisse présager une collaboration fructueuse, dans l'intérêt des habitants.

Je terminerai en remerciant l'ensemble des adhérents qui n'ont malheureusement pas pu profiter pleinement des activités proposées par la MJC, mais qui ont su se montrer solidaires de l'association. En effet, 60% d'entre eux ont fait don de leur cotisation pour la période d'inactivité.

Le Président de la MJC
FERRARI Xavier